

# Master 2 sociologie: Travail Expertise Organisation - Conduite du changement

## Type de contrat

Contrat d'apprentissage

## Durée de la formation

12 mois  
410 heures

## Formation délivrée par



## ► Objectifs

Former des spécialistes de la conduite du changement capables de traiter l'ensemble des questions liées aux mutations des organisations de travail, qu'il s'agisse de gestion bien sûr mais aussi de santé ou de relations dans le travail (gestion de conflits, des risques, négociations collectives, etc.). L'originalité du master est de combiner trois perspectives souvent dissociées : des savoirs opérationnels et théoriques en matière de théorie des organisations, de droit du travail, de gestion ; un savoir-faire professionnel transversal aux métiers d'intervention et d'étude (à base de méthodologies de projet, de diagnostic, d'évaluation, etc.) ; une capacité critique sur les outils de gestion (RH, SI...) et sur les effets de l'organisation du travail sur la santé des salariés à partir d'enseignements spécialisés, en sociologie notamment.

## ► Accès au diplôme

- Etre titulaire d'un Master 1 orienté Sciences Sociales et/ou Gestion
- Ou un diplôme équivalent au Master 1

**Admission** : Sélection sur dossier et entretien de motivation.

**Dépôt de candidature** : du 1er mars au 10 juillet 2024

Les candidatures se font sur la plateforme de Paris/ Saclay : <https://inception.universite-paris-saclay.fr/fr/>

## ► Rythme d'alternance

3 semaines en entreprise / 1 semaine à l'Université

**Rentrée** : septembre

## ► Contacts

**Responsable pédagogique** : Olivier GUILLAUME / Laurent WILLEMEZ

**Contact administratif** : Mélanie TALNEAU - melanie.talneau2@uvsq.fr - Tél. : 01 39 25 56 31

**Contact CFA EVE** : ASSELIE Kenny-Jones - kj.assellie@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04 /

## Programme de la formation

### Comprendre les mutations du monde du travail

---

- Mutations contemporaines des organisations
- Droit du travail et des relations professionnelles
- Conflits et négociations
- Psychosociologie
- Actualité de la recherche sur le travail et l'emploi

### Outils et méthodes de l'intervention

---

- Méthodes d'intervention
- Gestion de projet
- Postures de conseil et d'intervention
- Méthodes d'enquête en science sociales

### Domaine d'expertise

---

- L'intervention ergonomique
- Genre et organisations
- Actualité de la santé au travail
- Communication et conduite du changement
- Sociologie des espaces de travail
- Les systèmes d'information
- Conduite du changement dans le secteur public et les associations
- La formation professionnelle continue
- Discrimination et intégration dans les organisations
- Responsabilité Sociale d'Entreprise

### Sociologie de la gestion

---

- Sociologie de la gestion
- Sociologie des cadres et des managers
- Gestion des ressources humaines et conduite du changement
- Introduction aux datas pour la sociologie

### Mission et ateliers d'accompagnement

---

- Supervision de la mission
- Aide au mémoire
- Préparation à l'emploi
- Organisation de projets collectifs, conçus et animés par la promotion (journées d'études, visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, animation du réseau des anciens...)

# Public concerné (Contrat d'apprentissage)

---

## Pour le contrat d'apprentissage

---

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

---

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Marche à suivre

---

1. Candidater via le site du CFA, [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
  2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
  3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-